



Notre combat contre l'oubli, pour la vérité et la justice CONTINUE.

Nous devons rappeler les faits, identifier les protagonistes, montrer les réactions de l'époque et aujourd'hui, proposer des références pour aller loin.

Le 17 octobre 1961 alors que la guerre d'Algérie touche à sa fin, le FLN appelle à une manifestation pacifique dans les rues de Paris pour dénoncer le couvre-feu raciste imposé quelques jours plus tôt aux Algériens et par extension à tous les Maghrébins. Cette manifestation rassemble environ 30.000 personnes. Le préfet de police de Paris, Maurice Papon, qui a reçu carte blanche des plus hautes autorités, dont de Gaulle, lance, avec 7.000 policiers, une répression sanglante. Il y aura 11.730 arrestations, et peut-être beaucoup plus de 200 morts, noyés ou exécutés. Ce crime au cœur de l'État français n'a toujours pas été reconnu officiellement alors même que les partisans de la « Nostalgie » prônent la promotion de l'oeuvre positive

française durant la colonisation dans les programmes scolaires !!!

Appel aux Français - texte lancé à Paris par la Fédération de France du FLN le 22 octobre 1961 (extraits)

Les tenants du colonialisme qui espèrent profiter de la guerre d'Algérie pendant encore de longs mois, les comploteurs - plastiqueurs - fascistes, pressent le gouvernement français d'intensifier la guerre. En France, cette intensification s'est traduite par des mesures de répressions policières encore jamais connues. Prenant prétexte du juste châtiement de quelques policiers - bourreaux dont nous dénonçons par ailleurs les crimes inqualifiables - le préfet de police de la Seine qui envie les lauriers sanglants de Massu se prépare à une nouvelle « bataille d'Alger ».

Français, Françaises, travailleurs, étudiants, intellectuels, militants des partis politiques, des syndicats, des mouvements de jeunesse, hommes et femmes de toutes opinions et de toutes confessions !

La Fédération de France du FLN vous appelle solennellement à :

- Fraterniser partout, dans les usines, les chantiers, les quartiers, les universités, avec les travailleurs et tous les émigrés algériens.
- Défendre dans la rue, dans les métros, dans les immeubles, dans les lieux publics, les Algériens qui seraient victimes de mesures policières discriminatoires.
- Exiger du gouvernement français, par des pétitions, des meetings, des manifestations populaires, des débrayages, qu'il rapporte toutes les mesures d'exception frappant l'émigration algérienne et en particulier le couvre-feu raciste.

Communiqué du Préfet de Police de Paris, Maurice PAPON, 5 octobre 1961

Dans le but de mettre un terme sans délai aux agissements criminels des terroristes, des mesures nouvelles viennent d'être décidées par la préfecture de police. En vue d'en faciliter l'exécution, il est conseillé de la façon la plus pressante aux travailleurs algériens de s'abstenir de circuler la nuit dans les rues de Paris et de la banlieue parisienne, et plus particulièrement de 20h30 à 5h30 du matin. Ceux qui, par leur travail, seraient dans la nécessité de circuler pendant ces heures, pourront demander au secteur d'assistance technique de leur quartier ou de leur circonscription une attestation qui leur sera accordée après justification de leur requête.

D'autre part, il a été constaté que les attentats sont la plupart du temps le fait de groupes de trois ou quatre hommes. En conséquence, il est très vivement recommandé aux Français musulmans de circuler isolément, les petits groupes risquant de paraître suspects aux rondes et patrouilles de police.

Enfin, le préfet de police a décidé que les débits de boissons tenus et fréquentés par les Français musulmans d'Algérie doivent fermer chaque jour à 19 heures.

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés - notamment par la « force de police auxiliaire » - ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

Cette Fondation est sous la coupe d'associations nostalgiques de l'Algérie Française qui voudraient exiger des historiens qu'ils se plient à la mémoire de « certains » témoins.

Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues de l'autre rive de la Méditerranée.

La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, au sein de l'ancienne majorité présidentielle ont voulu réhabiliter.

sants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après un demi-siècle, il est temps :

- que les plus hautes autorités de la République reconnaissent les massacres commis par la police parisienne le 17 octobre 1961 et les jours suivants, comme un crime d'Etat.

- que la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie soit redéfinie sur des bases totalement différentes.

17 octobre 1961 - 17 octobre 2012

51^{ème} Anniversaire - Vérité et Justice

51 ans après, la Vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961.

Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République.

Dans ce domaine, le changement doit être maintenant, il est nécessaire que des mesures significatives soient prises :

- Redéfinition de la « Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie », (dotée de plus de 7 millions d'euros), créée en application de l'article 3 de la loi du 23 février 2005 (dont l'abrogation est demandée sous sa forme actuelle) vantage les « aspects positifs de la colonisation ».



Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortis-

- que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps.

Signatures au 2 octobre 2012

4ACG (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), 17 Octobre Contre l'Oubli, Le 93 au Cœur de la République, ACCA (Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui), AHDH (Association Harkis et Droits de l'Homme), Association Les Amis de Max Marchand de Mouloud Féraoun et leurs Compagnons, Association Maurice Audin, ANPROMEVO (Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS), APCV (Agence de la Promotion des Cultures et du Voyage), ARAC (Association Républicaine d'Anciens Combattants), Au Nom de la Mémoire, Comité Vérité et Justice pour Charonne, FNACA Paris (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc Tunisie), LDH (Ligue des droits de l'Homme), Mémorial 98, Mrap (Mouvement Contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Réseau Féministe Ruptures, SDC (Sortir du Colonialisme), Une Autre Voix Juive (UAVJ), Union juive française pour la paix (UJFP) Les Alternatifs, EELV (Europe Ecologie Les Verts), Gauche Unitaire, NPA, PCF (Parti Communiste Français)

- que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'abandon des harkis, les massacres et l'enfermement dans les camps en France en 1962.
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens.
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

Avec le 51^{ème} anniversaire de la fin de cette Guerre d'Algérie, nous attendons des plus hautes autorités de la République qu'elles reconnaissent les responsabilités de la France afin qu'une page nouvelle s'ouvre sur l'amitié et la fraternité entre les peuples algérien et français.

Rassemblement le 17 Octobre 2012 au Pont Saint-Michel à PARIS !

FILMS

Octobre à Paris

réalisé par Panijel, production Comité Maurice Audin, mars 1963 (trop longtemps interdit)

Le silence du fleuve

de Mehdi Lalloui et agnès Denis, Mémoire vive production, 1991

Une journée portée disparue

de Philippe Brooks et Alain Hayling, Channel Four et Point du Jour, 1992

Nuit noire, 17 octobre 1961

de Alain Tasma et Patrick Rotman, 2005

LIVRES

Les ratonnades d'Octobre : un meurtre collectif, Michel Lévine, Ramsay, 1985

Ce jour qui n'ébranla pas Paris, Pierre Vidal-Naquet, La Découverte, 1989

Le silence du fleuve, Anne Tristan, Au nom de la mémoire, 1991

La bataille de Paris, 17 octobre 1961, Jean-Luc Einaudi, Seuil 1991

Le 17 octobre 1961 ; Un crime d'Etat à Paris, Olivier Le Cour Grandmaison, La Dispute, publié à l'initiative de l'association « 17 octobre 1961 contre l'oubli »

Le 17 octobre 1961 par les textes de l'époque, Les petits matins, 2011

LE CH'TITOYEN N° 51 SECOND TRIMESTRE 2011



Reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961 : une première victoire qui en appelle d'autres

Communiqué du MRAP

Plus d'un demi-siècle après les faits, le Président de la République française, François Hollande, a enfin reconnu officiellement la sanglante répression du 17 octobre 1961 :

“Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression.

La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.”

Le MRAP, qui depuis plus de 30 ans se bat, avec d'autres organisations, pour la vérité et la justice à propos de ce jour sombre de notre histoire, se réjouit de cette première victoire due à la persévérance de militants, de personnalités, d'associations et appelle à poursuivre la mobilisation. En effet, Le MRAP ne saurait se contenter de la seule reconnaissance des « faits ». Il demande que cette terrible répression soit reconnue comme « crime d'Etat », il demande la liberté d'accès effective aux archives pour tous les historiens, un lieu de mémoire en souvenir des victimes du colonialisme.

Le Sénat va étudier mardi prochain, en séance publique, une proposition de résolution du groupe communiste *“tendant à la reconnaissance de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961”* à Paris qui avait fait de nombreuses victimes algériennes.

Le MRAP soutient cette proposition qui demande « la réalisation d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes ».

Paris, le 18 octobre 2012.